

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 9 MARS 2023

RESULTAT DES VOTES

QUORUM REUNI SUR PREMIERE CONVOCATION

QUORUM	AGO (20 %)	AGE (25 %)
Nombre total d'actions composant le capital social	50 443 612	50 443 612
Nombre d'actions auto-détenues sans droit de vote	35 750	35 750
Autres actions sans droit de vote	-	-
Nombre d'actions ayant droit de vote participant au quorum	50 407 862	50 407 862
Nombre d'actions présentes ou représentées – Quorum atteint	36 805 522 soit 73, 015%	36 806 096 soit 73, 017%

RESULTATS DES VOTES

Résolution	Objet	Vote (en % des suffrages exprimés)		
		Pour	Contre	Abstention
1 (AGO)	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2022	99,978%	0,022%	0,111%
2 (AGO)	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2022	99,979%	0,021%	0,111%
3 (AGO)	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022	99,994%	0,006%	0,038%
4 (AGO)	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	92,059%	7,941%	0,181%
5 (AGO)	Renouvellement du mandat d'administrateur d'Antoine Saintoyant	91,564%	8,436%	0,047%
6 (AGO)	Renouvellement du mandat d'administrateur de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	99,684%	0,316%	0,038%
7 (AGO)	Ratification de la nomination de Gisèle Rossat-Mignod par cooptation, en qualité d'administrateur	91,500%	8,500%	0,046%
8 (AGO)	Ratification de la nomination de Paul François Fournier par cooptation, en qualité d'administrateur	90,807%	9,193%	0,049%
9 (AGO)	Nomination de Stéphanie Fougou, en qualité d'administrateur	99,914%	0,086%	0,049%
10 (AGO)	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021/2022 à Dominique Marcel, Président du Conseil d'administration	99,901%	0,099%	0,282%

11 (AGO)	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021/2022 à Dominique Thillaud, Directeur général	88,703%	11,297%	0,282%
12 (AGO)	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021/2022 à Loïc Bonhoure, Directeur général délégué	88,698%	11,302%	0,283%
13 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération applicable à Dominique Marcel, Président du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2022/2023 (jusqu'au 31 octobre 2022 inclus)	99,909%	0,091%	0,039%
14 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération applicable à Gisèle Rossat-Mignod, Présidente du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2022/2023 (à compter du 1 ^{er} novembre 2022)	99,938%	0,062%	0,042%
15 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2022/2023	88,466%	11,534%	0,042%
16 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général délégué, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2022/2023	88,485%	11,515%	0,043%
17 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2022/2023	99,949%	0,051%	0,043%
18 (AGO)	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	98,898%	1,102%	0,044%
19 (AGO)	Autorisation à consentir au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions	99,987%	0,013%	0,058%
20 (AGE)	Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	98,537%	1,463%	0,038%
21 (AGE)	Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales	88,010%	11,990%	0,039%
22 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	99,336%	0,664%	0,044%

23 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public autre que les offres au public mentionnées à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	95,037%	4,963%	0,044%
24 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	89,017%	10,983%	0,044%
25 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 22è, 23è et 24è résolutions	88,534%	11,466%	0,046%
26 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société dans la limite de 10% du capital de la Société, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	89,843%	10,157%	0,041%
27 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	99,976%	0,024%	0,040%
28 (AGE)	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents au Plan d'Épargne Groupe Compagnie des Alpes	13,484%	86,516%	0,039%
29 (AGE)	Fixation du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières	99,322%	0,678%	0,042%
30 (AGE)	Adoption d'une raison d'être de la Société en préambule des statuts	99,990%	0,010%	0,038%
31 (AGE)	Modification de l'article 2 des statuts de la Société – Objet social	99,995%	0,005%	0,042%
32 (AGE)	Modification de l'article 9 des statuts de la Société – Conseil d'administration	99,618%	0,382%	0,041%
33 (AGE)	Modification des articles 10, 11, 12 et 17 des statuts consécutivement à l'évolution de la gouvernance de la Société	99,992%	0,008%	0,043%

34 (AGE)	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales liées aux résolutions adoptées	99,996%	0,004%	0,041%
----------	---	---------	--------	--------